

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : VETOCOLI POUDRE SOLUBLE, Poudre pour solution buvable

Titulaire : LABORATOIRES BIOVE

Composition : Colistine (sous forme de sulfate) 1000000 UI - Excipient QSP 1 g

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/8810866 5/2017

Date de décision : 11/01/2017